

Fonctionnement du site d'alerte éthique Fnac Darty

Une alerte et après ?

Comment lancer une alerte sur le site d'alerte éthique du Groupe Fnac Darty ?

Il vous suffit de vous rendre sur notre [site d'alerte éthique](#).

Si je ne suis pas anonyme la confidentialité sera-t-elle préservée ?

La confidentialité est systématiquement préservée, quel que soit votre choix dévoiler votre identité ou non.

Le site d'alerte d'éthique est-il sécurisé ?

Le site d'alerte éthique et de conformité est hébergé par un partenaire externe spécialisé : « WhistleB by Navex ». afin d'assurer la sécurité et la confidentialité des échanges. La sécurité des données et le respect de toutes les lois applicables sont les points forts du dispositif d'alerte.

Comment suivre mon alerte ?

Lors du dépôt de votre alerte, vous verrez apparaître sur votre écran un identifiant et un mot de passe uniques et non divulguables. Conservez-les de manière sécurisée. Ils seront nécessaires pour vous connecter dans l'espace de dialogue.

Que faire en cas de perte de mon identifiant ou de mon mot de passe ?

Pour des raisons de sécurité et de confidentialité votre identifiant et votre mot de passe sont uniques. Il vous sera impossible de les réinitialiser ou de les récupérer en cas de perte.

→ Si vous avez choisi de rester anonyme, vous devrez procéder à un nouveau signalement.

→ Si vous avez choisi divulguer votre identité nous pourrions vous recontacter via le moyen de communication laissé (mail, téléphone).

Comment mon alerte sera-t-elle traitée ?

1. ACCUSÉ DE DÉPÔT

Lors du dépôt de votre alerte vous verrez s'afficher sur votre écran un accusé de dépôt automatique.

2. ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Sous 7 jours ouvrés un accusé de réception confirmant la prise en compte de votre signalement vous sera envoyé par l'équipe éthique. Il ne préjuge pas de l'admissibilité de l'alerte.

3. EXAMEN DE RECEVABILITÉ

Un examen de recevabilité de votre alerte sera réalisé, il portera sur :

- **L'objet du signalement** : s'il porte sur un crime, un délit, une menace ou un préjudice pour l'intérêt général, une violation ou une tentative de dissimulation d'une violation du droit international ou de l'Union Européenne, de la loi ou du règlement.
- **L'appartenance à l'une des catégories qui permet d'être considéré comme lanceur d'alerte** (hormis pour les signalements anonymes).
- **Le cadre de l'obtention des informations** : l'auteur de l'alerte doit avoir obtenu les informations dans le cadre des activités professionnelles ou il doit en avoir eu personnellement connaissance.

Une fois ces trois éléments examinés le signalement sera jugé recevable ou irrecevable. Si le signalement est jugé irrecevable, la raison vous sera expliquée. Sans retour de votre part le cas sera **clôturé sous 15 jours ouvrés**.

→ Si le signalement ne répond pas aux trois critères ci-dessus, l'équipe éthique peut décider de traiter le cas dans le cadre de son **dispositif « d'initiative »**, c'est-à-dire si le cas ne concerne pas « un lanceur d'alerte » au sens juridique du terme mais un **non-respect du référentiel éthique du Groupe Fnac Darty**. Dans ce cas, il sera précisé à l'auteur de l'alerte qu'il ne pourra bénéficier du statut de lanceur d'alerte mais que des suites seront données à son alerte.

4. INVESTIGATION ET MESURES DE REMEDIATION

L'équipe d'investigation mettra en œuvre les moyens à sa disposition et proportionnés au signalement pour évaluer l'exactitude des allégations et remédier à l'objet du signalement si le cas s'il est avéré.

5. DELAIS

Un retour sur les suites données à votre alerte sera consultable dans l'espace de dialogue du site d'alerte en vous connectant à : <https://report.whistleb.com/followup> sous un délai de **3 mois maximum** à compter de l'accusé de réception du signalement.

Les délais de réponse auprès de l'auteur d'un signalement ne sont pas applicables en cas de signalement anonyme.

→ Pour plus d'informations rendez-vous sur le site d'alerte éthique :
<https://report.whistleb.com/fr/portal/fnacdartygroupe>